

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

Le Conseil Municipal de Bouloire s'est réuni le lundi 28 juin 2021 sous la présidence de Mme Anne-Marie DELOUBES, Maire.

Absente excusée : Mme Chantepie Christiane

Absent: M. Trochon Eric

EXTENSION DE LA MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal a attribué les marchés aux entreprises pour les travaux relatifs à l'extension et la réorganisation partielle de l'existant, sauf le lot Peinture déclaré infructueux qui a été relancé. Le coût des travaux s'élève à 566 865,88 € HT. Les travaux devraient commencer en septembre.

Des subventions ont été demandées à la Région au titre du Fonds de Relance à l'investissement communal et du Fonds Régional de Développement des Communes.

EXTENSION DE L'ATELIER POUR LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

Il a été décidé de procéder à une extension et à une réorganisation de l'atelier municipal situé au 37 rue du Collège, en vue de créer une salle, un bureau et des sanitaires. L'estimatif prévisionnel de l'opération s'élève à 106 305 € TTC.

POSE D'UN PARE-BALLONS DERRIERE LE CITY-STADE

Les terrains des riverains situés à l'arrière du city-stade reçoivent régulièrement des ballons en provenance du city-stade et certaines personnes n'hésitent pas à dégrader les clôtures pour entrer sur ces terrains afin de récupérer les ballons.

Un pare-ballons sera donc installé par l'entreprise BLOT-CHAUVIN pour un montant de 4 453,40 € HT.

TRAVAUX DE VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DÉPARTEMENT

Un nouveau programme de travaux de voirie communale a été étudié concernant le reprofilage et la pose d'un enduit bi-couche sur les chemins de la Courbe et de la Forterie. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 60 228 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département pour la réalisation de cette opération.

ELAGAGE POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE

La société AXIONE prépare la mise en place de la Fibre sur le territoire communal. Le câble de la fibre sera installé sur une rehausse placée à 50 cm au-dessus des poteaux téléphoniques.

Les poteaux et les lignes téléphoniques doivent donc être complétement dégagés de toute végétation et les haies doivent être taillées à l'aplomb des propriétés. Un courrier a donc été adressé à chaque propriétaire afin qu'il fasse le nécessaire pour procéder à l'élagage des haies ou des arbres situés en limite de ses parcelles.

Dans le cas où les propriétaires ne feraient pas le nécessaire, la Commune chargera une entreprise de procéder un élagage et les propriétaires devront rembourser les travaux sur les bases suivantes :

- élagage des arbres au lamier + manitou et dépôt des branches sur le terrain du propriétaire :

5 € HT le ml avec un forfait minimum de 20 ml

Mairie de Bouloire

10, rue Nationale 72440 Bouloire

Tél.: 02 43 63 10 90 Fax: 02 43 63 10 99

ville.bouloire@wanadoo.fr

INONDATIONS DU MARDI 22 JUIN DERNIER

Un violent épisode orageux s'est abattu sur la commune de Bouloire le mardi 22 juin dernier. Les pompiers ont dû intervenir une vingtaine de fois. Un grand nombre d'habitations ont été inondées, mais la situation la plus catastrophique se situe au lieu-dit « Les Fourneaux » où 1,50m d'eau est rentré dans la maison.

D'autres dommages ont eu lieu au niveau de la voirie, notamment sur la route de Coudrecieux, chemin de Maunon, rue du Val de Loir et rue de la Gare.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- La réhabilitation du Mille Club est en cours par l'entreprise Nicolas Guillard de Bouloire.
- Les travaux de la rampe d'accès handicapés, devant les commerces de la Place du Petit Marché, vont commencer début juillet pour une durée d'une dizaine de jours environ.

AGENCE POSTALE

Des travaux vont avoir lieu dans le bureau de poste avant qu'il ne devienne agence postale communale. La Poste a conclu un accord avec le Bar Tabac PMU Le Reinitas, Rue Nationale qui accueillera le bureau de poste éphémère pendant la période du lundi 30 août au samedi 30 octobre inclus. Il est prévu que l'agence postale communale ouvre le mardi 2 novembre 2021.

SURCONSOMMATION EAU POTABLE

Des plaintes de surconsommation d'eau potable ont été signalées par une vingtaine d'habitants. La Saur ne comprend pas cette surconsommation et essaie de trouver une explication. Elle ne semble pas être prête à indemniser les plaignants.

CHANTIER ARGENT DE POCHE DU SERVICE JEUNESSE

A Bouloire, un chantier « Argent de poche » organisé par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes se déroulera pendant les vacances d'octobre prochain avec 8 jeunes de 14 à 18 ans : il s'agira de confectionner un jeu en bois avec les résidents du Foyer Soleil et un poteau indicateur qui sera installé sur le rond-point de La Poste.

Un appel est fait pour trouver un référent technique pour le suivi de ce chantier prévu sur 5 demi-journées. Les référents interviendront aux côtés de l'animateur du Service Jeunesse.

Tél.: 02 43 63 10 90 Fax: 02 43 63 10 99

ville.bouloire@wanadoo.fr